

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2016

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Permis de démolir au 27-29 avenue Jules Guesde – lot n°1 du secteur des Quatre-Chemins

Rapporteur : Patrice Pattée

La Ville a acquis les 29 mai 2015 et 10 juin 2013 deux pavillons situés respectivement 27 et 29 avenue Jules Guesde. Ces acquisitions ont été réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du secteur de projet des Quatre-Chemins, et notamment le lot n°1 correspondant au projet de rénovation de la résidence des Mésanges.

Lors de sa séance du 30 septembre 2015, le conseil municipal a décidé de la vente de ces terrains à France Habitation, pour la mise en œuvre de l'opération de rénovation de la résidence des Mésanges. Dans le cadre de cette vente, il est prévu que la Ville procède aux formalités administratives pour démolir ces biens ; la démolition en elle-même sera assurée par France Habitation une fois devenu propriétaire.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir autoriser le maire :

- à déposer le permis de démolir nécessaire à la démolition des pavillons sis 27 et 29 avenue Jules Guesde ;
- à transférer l'autorisation de démolir une fois obtenue à France Habitation.